



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- — — — Courbes de niveau
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer en application des articles L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5d)
- Périmètre où la constructibilité est soumise à des conditions spéciales en raison de l'existence de risques naturels, en application de l'article R.151-34 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
- Haie à protéger en application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Talus à conserver en application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Mur et façade à protéger en application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Tourelles à protéger en application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Tronçon de voie ne pouvant pas constituer un accès à des constructions nouvelles
- Partie visible sur un autre plan
- UB** Zone urbaine correspondant à la partie originelle du bourg
- UD** Zone urbaine au profil pavillonnaire
- UE** Zone urbaine à vocation économique
- UP** Zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- 1 AU<sub>h</sub>** Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat ; des principes sont présentés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- Na** Secteur accueillant un site d'activité
- Nhi** Zone naturelle à dominante humide et inondable

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX  
 Téléphone : 03.44.45.17.57  
 Cabinet de conseils en urbanisme Fax : 03.44.45.04.25  
 contact@urbaservice.fr

**Commune de**  
**COURCELLES-LES-**  
**GISORS**

**PLAN LOCAL**  
**D'URBANISME**

APPROBATION  
 Vu pour être annexé à la  
 délibération en date du :

**5c**

**REGLEMENT GRAPHIQUE**  
**PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Village"**

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

Source : Cadastre  
 Communauté de Communes du Vexin-Thelle